

PROCÈS-VERBAL provisoire

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSEIL CONSULTATIF DE PÊCHE LOINTAINE DE L'UE

Hôtel HILTON STOCKHOLM SLUSSEN / Zoom (réunion hybride)
Guldgränd 8, 104 65 Stockholm, Suède

Mercredi 24 mai 2023
14h30 – 17h00

Président : Iván López van der Veen
Vice-président.e.s : Béatrice Gorez, Juan Manuel Liria et Marc Ghiglia
Rapporteurs (Secrétariat) : Alexandre Rodríguez et Manuela Iglesias

1. Bienvenue du Président.

Le Président, M. Iván López, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et rappelle qu'aujourd'hui, 24 mai, c'est la Journée européenne de la mer.

Puis il énumère les procurations reçues par le Secrétariat de la part des représentants des organisations membres absentes en faveur d'autres représentants des organisations membres présentes :

- Conxemar (Mme. Isabel Mariño) a donné sa procuration à ORPAGU (Mme. Juana Parada)
- Vianapesca (M. Francisco Portela) a donné sa procuration à ADAPI (M. Luis Vicente)
- Europêche (M. Daniel Voces) a donné sa procuration à CEPESCA (M. Javier Garat)
- Seas at Risk (Mme. Iris Ziegler) a donné sa procuration à IPLNF (Mme. Emilia Dyer)

La liste des participants (membres et observateurs) se trouve jointe à titre d'**ANNEXE I**.

Le Secrétariat indique aux membres que dans le respect des normes statutaires, le quorum nécessaire pour l'adoption de décisions (50 % du total des membres présents ou représentés) se trouve réuni.

2. Adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est approuvé sans aucune modification.

3. Approbation du procès-verbal de la précédente réunion de l'AG (Madrid, mai 2022)

Le procès-verbal de la précédente Assemblée générale tenue le 18 mai 2022, est approuvé sans commentaires ni amendements.

4. Mise à jour des travaux de collaboration entre le LDAC et le CIEM :

4.1. Rapports du Secrétariat - CIEM MIAC-MIACO et WKSTIMP - Alexandre Rodríguez.

Le Secrétaire général, M. Alexandre Rodríguez, résume les questions d'intérêt pour le LDAC abordées lors de la réunion annuelle de coordination avec le CIEM (MIAC-MIACO), tenue en janvier 2023. Il précise que le procès-verbal officiel et le résumé exécutif de ces rencontres sont disponibles pour consultation sur les liens suivants :

- Résumé exécutif : [ExSumm_MIACO_2023.pdf \(ldac.eu\)](#)
- Procès-verbal MIACO : [MIACO_Report_2023.pdf \(ldac.eu\)](#)
- Procès-verbal MIAC : [MIAC_Report_2023 \(ldac.eu\)](#)

Puis il résume le contenu du séminaire du CIEM sur l'application de la stratégie de participation des parties prenantes (WKSTIMP) de la semaine dernière, depuis son expérience comme co-Président. Le WKSTIMP visait à identifier les actions pratiques concrètes et nécessaires pour traduire la vision et les objectifs de la stratégie publiée au mois de janvier. Ainsi, ces recommandations aideront à orienter de futurs protocoles et lignes directrices pour une participation et un engagement efficaces et transparents des parties prenantes auprès des membres de la communauté du CIEM, tout en garantissant l'indépendance de ceux-ci.

Le WKSTIMP regroupait des experts aux profils pluridisciplinaires, dont des membres des Conseils consultatifs de l'UE, des groupes régionaux de pêche et des commissions environnementales, des autorités compétentes des pays membres du CIEM sans oublier des observateurs et autres parties intéressées.

Un rapport a été publié au mois de juin, et il peut être consulté ici : https://ices-library.figshare.com/articles/report/Workshop_on_Implementation_of_Stakeholder_Engagement_Strategy_WKSTIMP_/23507958

4.2. Présentation de l'application interactive de conseil halieutique du CIEM - Luca Lamoni

M. Luca Lamoni (CIEM) annonce que le CIEM a lancé la version de test d'une application interactive de conseil en ligne permettant de visualiser les avis du CIEM en matière de pêche. Cette application permet d'accéder aux données et d'interagir directement avec celles-ci, puisque ce sont elles qui viennent alimenter les évaluations et les avis scientifiques du CIEM. Elle inclut plus exactement près de 100 stocks représentatifs de toutes les écorégions et catégories.

Pour de plus amples informations sur cette application, veuillez cliquer sur cette présentation : https://www.ldac.eu/images/ICES_online_app_presentation_Luca_Lamoni.pdf

5. Rapport politique à propos de l'exercice financier 17 du LDAC (1^{er} juin 2023-31 mai 2024)

5.1. Présentation du plan stratégique / programme de travail annuel.

M. Alexandre Rodríguez, Secrétaire général, détaille au nom du Secrétariat du LDAC, le plan stratégique et le programme de travail annuel du Conseil consultatif pour l'exercice 17, et demande l'approbation officielle des membres de l'AG. La présentation complète est disponible en suivant ce lien : https://ldac.eu/images/LDAC_Presentation_GA_24.05.2023.pdf

5.2. Calendrier provisoire des réunions.

M. Alexandre Rodríguez, Secrétaire général, présente le calendrier provisoire des réunions et souligne que les réunions des Groupes de travail 1, 4 et 5 devraient avoir lieu au mois d'octobre à Bruxelles, et que le Groupe de travail 2 ainsi que le Comité Exécutif devraient se rencontrer à Madrid au mois de novembre.

Le calendrier complet des réunions est à la disposition de tous les membres, qui peuvent consulter la présentation spécifique en cliquant sur ce lien :

https://ldac.eu/images/LDAC_Presentation_GA_24.05.2023.pdf

5.3. Approbation/Ratification des points 1 et 2.

Les membres de l'Assemblée générale ratifient les deux points précédents comme suit :

DÉCISION :

Les membres de l'Assemblée générale approuvent le plan stratégique annuel du LDAC pour l'exercice 17 et le calendrier provisoire des réunions qui s'y trouve inclus. Avec l'approbation de l'Assemblée générale, le processus est réputé conclu et le plan stratégique est considéré officiellement adopté au titre des dispositions des articles XIII et XV alinéa a) des statuts du LDAC.

6. Rapport administratif et financier relatif aux exercices 16 et 17 du LDAC

6.1. État des comptes annuels (Recettes/Dépenses) de l'exercice 16 (2022-2023)

Le Secrétaire général, M. Alexandre Rodríguez, a présenté au nom du Président et du Comité Exécutif un bilan du travail réalisé par le Conseil consultatif au cours de l'exercice 16 (1^{er} juin 2022-31 mai 2023) par rapport à son programme. Il a résumé les actions et les accords pris. Sont également citées les recommandations (lettres et avis) adoptées au cours de l'exercice 16.

Ces informations sont disponibles à la consultation en cliquant sur la présentation spécifique préparée pour l'Assemblée générale, qui se trouve sur le site Internet du LDAC : https://ldac.eu/images/LDAC_Presentation_GA_24.05.2023.pdf

Après présentation des comptes de l'exercice actuel, il est proposé à l'Assemblée d'accorder un vote de confiance aux comptes présentés, les comptes définitifs devant être envoyés une fois achevé l'exercice (31 mai 2023) et après réalisation de l'audit requis.

6.2. Proposition de budget pour l'exercice financier 17 (2023-2024)

Le Secrétaire général, M. Alexandre Rodríguez, présente la proposition concernant le nouveau budget, pour l'exercice 17 (1^{er} juin 2023-31 mai 2024). La proposition de budget a été envoyée par écrit à tous les membres du Comité exécutif pour adoption par voie de courrier électronique et aux membres de l'AG avant la réunion, selon le préavis minimum requis dans les Statuts (date d'envoi : 21 mars). La proposition a été approuvée par la voie d'urgence, qui accorde un délai de 8 jours civils pour ce faire.

Après présentation de la proposition de budget provisoire par le Secrétaire général, proposition approuvée par le Comité Exécutif en temps et en forme, le Président recommande à l'Assemblée Générale de ratifier cette proposition pour l'exercice financier à venir.

6.3. Approbation/Ratification des points 1-3

Il est convenu d'approuver et de ratifier à l'unanimité, sans commentaires ni modifications, et respectivement, le rapport financier contenant les comptes actualisés pour l'exercice 16 et la proposition de budget pour l'exercice 17.

7. Mise à jour relative aux questions administratives et organisationnelles :

7.1. Mise à jour concernant les règles de remboursement des frais de déplacement, hébergement (hôtel) et per diem des membres et experts.

Le Secrétaire général, M. Alexandre Rodríguez, indique que les demandes de remboursement peuvent désormais être envoyées, en remplissant le formulaire en ligne qui se trouve sur le site Internet du LDAC : https://ldac.eu/en/?option=com_rsform&view=rsform&formId=3

Il explique que le principal avantage de cette procédure est que le calcul des remboursements se fait automatiquement et qu'il suffit de renseigner les données personnelles de base (par exemple le nombre de nuitées à rembourser ou le kilométrage effectué). Le système permet aussi de joindre les pièces justificatives sollicitées pour un traitement plus agile. Enfin, une confirmation de réception de la demande de remboursement est reçue immédiatement, par courrier électronique, avec un résumé des informations transmises.

M. Rodríguez indique ensuite que la CE a augmenté les per diem par pays pour les experts en mission, ce qui comprend les membres du Conseil consultatif, et propose donc de modifier les règles de remboursement d'une manière alignée sur celles de la CE.

Enfin, il propose d'établir aussi une somme limite maximale spécifique pour les vols entre pays européens (allers-retours). La somme proposée est de 1 200 euros et une exception ne pourra être faite que dans des cas comptés et dûment justifiés.

ACTION :

- **Mettre à jour les règles de remboursement du LDAC en incluant dans les deux propositions précédemment expliquées d'augmentation de la somme quotidienne pour l'ajuster à la réglementation de la CE, de même que la limite maximum pour le remboursement des vols (1 200 euros).**

7.2. Proposition de modification du code de conduite pour les réunions du LDAC.

Le Président propose de mettre à jour certains aspects du code de conduite : les organisations membres doivent être inscrites et mettre à jour leurs données au Registre de transparence de l'UE ; lors des négociations de l'UE durant les réunions annuelles des ORGP, les membres du LDAC doivent se montrer loyaux envers la CE, traitant les questions sensibles lors des réunions préparatoires ; pour intervenir en représentation du LDAC lors des fora ou réunions, il conviendra d'obtenir l'accord de la Présidence/du Secrétariat et de s'appuyer à tout moment sur un avis ou mandat explicite par rapport à la question abordée.

ACTIONS convenues :

- **L'équipe de direction ou « management team » (Président et Vice-président.e.s du Comité exécutif) rédigera une proposition de modification officielle du code de conduite qui sera présentée lors de la prochaine réunion du Comité exécutif pour débat et éventuelle adoption.**
- **Le Secrétariat du LDAC recueillera des informations à transmettre à l'équipe de direction pour savoir si le reste des Conseils consultatifs possèdent un code de conduite et quel en est le contenu.**

7.3. Ratification annuelle du Président du LDAC.

Le Président du LDAC, M. Iván López, est ratifié à l'unanimité pour une deuxième année de mandat.

8. Résumé des membres du LDAC

8.1. Présentation des nouvelles organisations candidates.

Le Secrétaire général, M. Alexandre Rodríguez, annonce que le LDAC se compose actuellement de 54 organisations de 11 États membres. Côté départs et arrivées, aucune organisation n'a demandé à quitter le LDAC au cours de cet exercice. En revanche une organisation a demandé à devenir membre de ce Conseil consultatif, dans la catégorie Autres groupes d'intérêt :

- Aquatic Life Institute (ALI) dont le siège européen principal se trouve en France.

Mme. Giulia Malerbi présente ensuite la structure, le travail et les priorités d'ALI : [https://ldac.eu/images/Aquatic Life Institute ALI presentation for LDAC.pdf](https://ldac.eu/images/Aquatic_Life_Institute_ALI_presentation_for_LDAC.pdf)

Enfin, elle déclare que la représentante permanente désignée sera Mme. Christine Xu.

8.2. Admission de nouveaux membres

Le Secrétaire général, M. Alexandre Rodríguez, précise que la demande présentée par Aquatic Life Institute a été diffusée auprès des membres du Commission avec toutes les pièces nécessaires, après envoi en consultation élargie aux États membres et information à la Commission, sans qu'aucune objection n'ait été reçue.

DÉCISION :

L'organisation Aquatic Life Institute est confirmée comme nouveau membre du LDAC suite à l'approbation des états membres et sans qu'aucune objection n'ait été formulée par les membres du Comité exécutif.

9. QUESTIONS DIVERSES - CLÔTURE DE LA RÉUNION.

Protocole d'utilisation et autorisation du fonds de contingence LDAC.

Ce point n'a finalement pas été abordé.

Sans plus d'autres questions à traiter, le Président, M. Iván López, conclut la séance en remerciant les membres et observateurs présents pour leur venue et leur participation active ; toute l'équipe des interprètes pour le travail fourni au cours de la réunion ; et le personnel du Secrétariat pour la logistique, l'organisation et la préparation des contenus de cette rencontre.

-FIN-

ANNEXE I : Liste des personnes présentes

**Assemblée Générale du Conseil consultatif de pêche lointaine
24 mai 2023 - Stockholm/Vidéoconférence**

MEMBRES PRÉSENTS PHYSIQUEMENT

1. Iván López. AGARBA/CEPESCA
2. Béatrice Gorez. CFFA-CAPE
3. Sara Fröcklin. SSNC
4. Joëlle Philippe. CFFA-CAPE
5. Francisco Mari. Bread for the World
6. Julien Daudu. EJF
7. Vanya Vulperhorst. OCEANA
8. Aivaras Labanauskas. Lithuanian Long Distance Fisheries Association
9. Julio Morón. OPAGAC
10. Edelmiro Ulloa. OPP3 / OPNAPA / ACEMIX
11. Jacopo Pasqueiro. EBCD
12. Héctor Martín Fernández. Bolton Food
13. Juana Parada. ORPAGU
14. Xavier Leduc. UAPF
15. Raúl García. WWF

MEMBRES PRÉSENTS VIRTUELLEMENT (VIA ZOOM)

16. Szalay Ferenc. FIPS/CIPS
17. Rocío Béjar. CEPESCA
18. Juan Manuel Liria. CEPESCA
19. Luis Vicente. ADAPI
20. Felicidad Fernández. ANFACO/AIPCE-CEP
21. José Beltrán. OPP-7 Burela
22. Emil Remisz. NAPO
23. José Ramón Fontán. ANEPAT
24. Tim Heddema. Dutch Pelagic Fisheries Association
25. Emilia Dyer. IPNLF
26. Sean O'Donoghue. KFO
27. Ángela Cortina. OPNAPA

OBSERVATEURS PRÉSENTS PHYSIQUEMENT

FAO

28. Mariana Toussaint.

Participants CAOPA- AFRIFISH

29. Dawda Foday Saine (Gambie)
30. Ahmed Muktar Hamad Gamal (Madagascar)
31. Antónia Adama Djaló (Guinée Bissau)
32. Nancy Marcia Onginjo (Seychelles)
33. Gaoussou Gueye (Sénégal)
34. Abdoulaye Soumah (Guinée)
35. Dorcas Kilola Malogho (Kenya)
36. Harouna Lebaye (Mauritanie)
37. Raissa Nadege Leka Madou (Côte d'Ivoire)
38. James Judex Rampaul (Maurice)
39. Lalaina Miarisoa Rakotonaivo (WWF Madagascar)
40. Okeloh Namadoa. AFRIFISH-Net

OBSERVATEURS PRÉSENTS VIRTUELLEMENT (via Zoom)

41. Ana Sedenko. Ministère de l'agriculture de la République de Lituanie.
42. Giulia Malerbi. ALI (Aquatic Life Institute)
43. Luca Lamoni. CIEM

SECRÉTARIAT DU LDAC - présents physiquement

44. Alexandre Rodríguez. LDAC
45. Manuela Iglesias. LDAC